

Lundi 18 juin 2018

Compte rendu Conseil d'école : Château Larcher-Marnay

Présents : Mmes Delestre, De Pas, Delage, Levent, Bannier, Caron, Paquet, Moreau, Vezinat, Barket, Cousseau, Remacle, Gatellier, Carnevillier, Sabatier, Naves et Chaintré

Mrs Chaplain, Gargouil, Label

Excusés : Mmes Chaplain et Pailler, Mrs Brousse et Brissonneau

I. **PREVISION DES EFFECTIFS DES CLASSES DU RPI 2018 - 2019**

PS : 15	CE1 : 20
MS : 17	CE2 : 17
GS : 23	CM1 : 23
CP : 21	CM2 : 21

Répartition dans les écoles :

MARNAY : PS – MS : 15

GS : 23

CP : 21

Soit 59 élèves

CHATEAU-LARCHER : PS – MS : 17

CE1 – CE2 : 26

CE2 – CM1 : 27

CM1 – CM2 : 27

Soit 97 élèves

TOTAL : 156 élèves

Les classes sont hétérogènes en terme d'effectifs. Cependant, l'équipe pédagogique a décidé qu'il était mieux de ne pas répartir les GS et les CE1 dans les 2 écoles. Ce choix permet également de limiter les doubles et même les triples niveaux ainsi que de faire un CP « pur ».

II. **VALIDATION DU PROJET D'ECOLE**

Présentation du projet d'école.

Le projet d'école est validé à l'unanimité.

III. **BILAN CLASSE DE DECOUVERTE**

- *Bilan Moral*

Le séjour s'est très bien déroulé, toutes les activités ont pu être faites. Les enfants étaient ravis. Les retours sont très positifs. Tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont

participé au séjour. Un seul bémol a été souligné, la vétusté des locaux. Ce point a été signalé au prestataire qui a proposé la classe de découverte.

Les enseignantes remercient les accompagnatrices.

- *Bilan financier*

Coût total : 10850 euros => soit 175 euros par élèves

Mairie : 2783 euros

APE : 2500 euros

familles : 3720 euros => 60 euros par élèves

COOP : 1847 euros

Tombola : 850 euros

Subvention crédit mutuel : 150 euros

Nous remercions l'ensemble des partenaires qui a participé.

Les autres sorties de l'école de Château-Larcher seront financées avec la coopérative scolaire.

IV. **BILAN PROJETS DE L'ANNEE**

Les PS et MS de l'école de Château-Larcher bénéficient de l'intervention d'une art thérapeute plasticienne. Ils réalisent un travail sur le corps. Ces interventions seront ponctuées par une soirée Land'Art avec les parents.

Les CE1 et les CP iront à Bougon le 22 juin. Ils travaillent autour de la préhistoire.

Les CP sont également allés à Civaux pour réaliser un travail autour de l'électricité et des modes de fabrication de l'électricité. Une soirée d'exposition sera organisée pour présenter le travail fait autour des drapeaux et des couleurs tout au long de l'année.

Les PS – MS et GS de l'école de Marnay sont allés au Musée du vitrail de Curzay-sur-Vonne pour continuer leur travail sur les couleurs. Ces derniers se rendront également à Poitiers le 3 juillet. Un atelier autour des bulles est prévu à l'espace Mendès France ainsi qu'une visite du centre-ville.

Les PS-MS de Marnay font la classe dehors tous les vendredis matins depuis le mois de mai. Une soirée photo sera organisée pour clôturer ce projet.

Fête de l'été : le 21 juin, l'ensemble des élèves se retrouve à Château-Larcher pour une journée conviviale. Chaque classe se verra attribuer un code couleur. Ensuite, les enfants seront tous répartis dans différents groupes pour réaliser différentes activités tout au long de la journée.

Cette journée remplace le traditionnel pique-nique du dernier jour d'école.

V. PERISCOLAIRE

- *Château-Larcher* :

L'activité judo est proposée au CM1 – CM2 pour cette fin d'année. Les CE1 et CE2 font quant à eux des jeux et de la danse. En maternelle, Véronique Martineau intervient.

L'activité judo est reconduite pour janvier 2019.

- Marnay : programme pour l'année 2018- 2019

- judo et multi-sports au premier trimestre

- théâtre et musique au deuxième trimestre

VI. QUESTIONS DIVERSES

Serait-il possible d'étendre les horaires de la garderie de Marnay avec une fermeture à 18h45 au lieu de 18h30 ?

Mr Chaplain propose aux parents concernés de venir directement en mairie pour faire cette demande.

L'ensemble de l'équipe enseignante tenait à clôturer ce conseil d'école en remerciant Chantal Pailler pour son investissement au sein de l'APE.

Séance levée à 19h20